



Quels que soient l'âge,
la personnalité et le niveau
de **compréhension**
du patient, **j'adapte**
mon discours et je m'assure
qu'il ait bien compris,
qu'il consente et
adhère à la prise en charge
que nous lui proposons.

« Le patient exprime son consentement libre et éclairé
sur son projet de soins et ses modalités. »

Ce critère est exigé pour tous les établissements dans la certification
pour la qualité des soins.

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Certification
pour la qualité
des soins

Patients, soignants, un engagement partagé

